



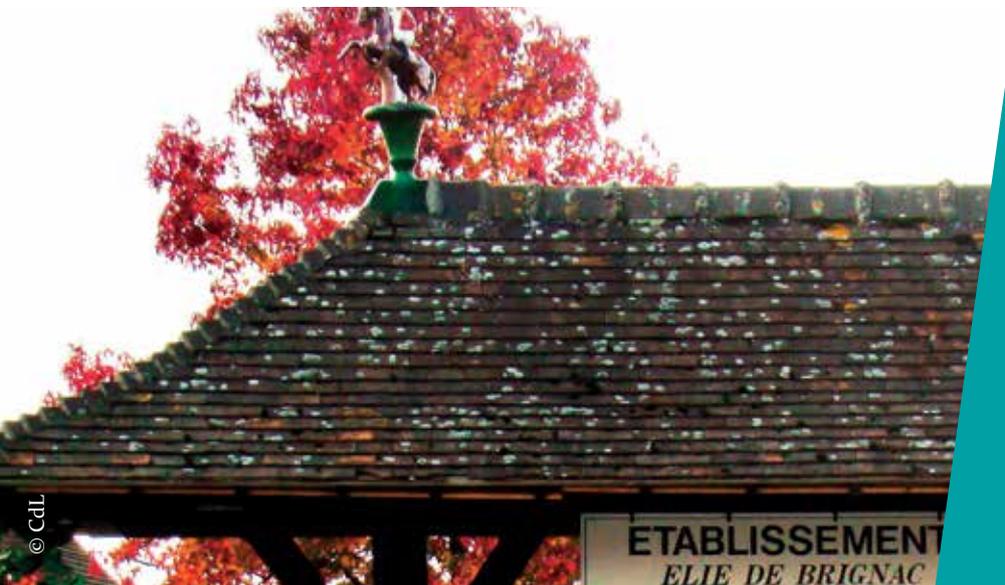
Le Courrier des Éleveurs

Octobre 2018



Dans ce numéro :

- Retour sur l'Assemblée Générale
- Statistiques des ventes Arqana et Osarus
- Le RESPE
- Loi confiance
- Le prélèvement à la source
- Adhérents à l'honneur
- Palmarès



© CdlL

257, avenue Le Jour se Lève

92655 Boulogne Cedex

Tél.: 01 47 61 06 09 - Fax: 01 47 61 04 74

info@federationdeseleveursdugalop.fr

www.federationdeseleveursdugalop.fr



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Rapport moral de Loïc Malivet



Le Courrier des Éleveurs

Calendrier

• 23-25 octobre

Troisième édition de GALOP EXPO à Deauville.
à l'hippodrome de Deauville

• 23-26 octobre

Vente de yearlings d'octobre
ARQANA à Deauville

• 24 octobre

Cinquièmes
EQUIRENCONTRES
"Spécial Galopeurs".
Sur le site ARQANA
de Deauville

• 25 octobre

24^e édition du Congrès de
l'Institut du droit équin
à l'hippodrome d'Auteuil

• 2 novembre

Vente 100 % obstacle
OSARUS à l'hippodrome
de Maisons-Laffitte

• 10 novembre

Soirée de Gala de
l'ASSELCO à l'hippodrome
d'Angers

• 19-21 novembre

Vente d'automne
ARQANA à Deauville

• 29 novembre

Les Rencontres du RESPE
Best Western Hôtel de
la Paix à Reims (Marne)

• 8-11 décembre

Vente d'élevage
ARQANA à Deauville

• 20-21 janvier

Route des Etalons

“ Chers éleveurs,
Notre “jeune” Fédération se porte plutôt bien. Les résultats financiers de l'année présentés par le Trésorier lors de l'Assemblée Générale montrent la gestion raisonnée que nous avons maintenue assidument cette année et qu'il nous faut poursuivre.

Durant les derniers mois écoulés, notre fédération était encore très présente sur plusieurs fronts.

Je salue l'implication de Tim Richardson qui gère la commission sanitaire, permettant ainsi à la Fédération d'être en avant garde concernant la gestion de la rhino-pneumonie et de tout risque sanitaire de l'élevage et bien au-delà, en relation avec le RESPE. Notre consultant vétérinaire Guillaume Fortier a également œuvré pour que nous puissions prochainement avoir un deuxième laboratoire en Europe susceptible de commercialiser le vaccin contre la rhino pneumonie, mais également pour anticiper des problèmes de stocks de vaccins Artervac ou rotavirus.

Les enjeux sanitaires ne s'arrêtent pas aux frontières et c'est ainsi que cette équipe travaille également sur le front européen et international dans le sillage d'Hubert Honoré. Notre Fédération occupe une place très active sur des sujets tels que le Brexit, la TVA ou la vente de chevaux. Je tiens à ce titre à saluer le travail remarquable du docteur Gadot sur le dossier du Brexit ainsi que sur les dossiers sanitaires. La France participera à l'assemblée générale de l'ITBF au mois de novembre aux Etats-Unis. Nous maintenons également de bonnes relations avec le Parlement, j'ai notamment contribué au rapport de Jean Arthuis sur le financement de la filière et répondrai à la commission des affaires européennes au Sénat sur l'opportunité d'un retour à un taux réduit de TVA, sous l'impulsion de la sénatrice Anne Catherine Loisier.

La Fédération est dynamique et portée par la jeunesse, avec nos “Éleveurs d'Aujourd'hui”, qui, au-delà de leurs actions montrent que la nouvelle génération est présente et fait rayonner l'élevage français.

La Fédération regarde également l'avenir et notamment celui de nos élèves et je remercie notre vice-présidente, Alette Forien, de nous avoir permis de participer à la reconversion des chevaux de courses via Au delà des pistes, avec la prise en charge par la Fédération d'une contribution au fonds de reconversion pour l'ensemble de ses adhérents ainsi qu'un partenariat pour des compétitions sportives.



La Fédération maintient et développe des partenariats avec l'association des jockeys, qui nous a fait un beau cadeau en nous offrant le sponsoring d'un Quinté cette année ainsi qu'avec l'association des entraîneurs avec qui nous partagerons un stand lors du prochain Galop Expo. J'en profite pour saluer Criquelette Head pour sa remarquable carrière et pour sa fidélité au sein du comité de la Fédération des éleveurs.

Génération Galop a souhaité rejoindre la Fédération des éleveurs, un partenariat a été signé avec cette association. Cela nous permettra de renforcer notre influence au niveau national, européen et international. Je remercie Georges Rimaud d'avoir œuvré pour cela. Enfin, la Fédération fédère. Elle est ouverte à tous les éleveurs, ravie d'avoir dépassé des clivages du passé et regarde droit devant.

Loïc Malivet
Président



Programme des conférences :

FAIRE NAÎTRE UN FUTUR CRACK : LES POINTS CLÉS DE LA FIN DE GESTATION

par le Dr Sophie Paul-Jeanjean, Responsable technique gamme équine
Boehringer Ingelheim France

PRÉSERVER LE CHAMPION DE DEMAIN : LA DÉTECTION DES SIGNES RESPIRATOIRES CHEZ LE JEUNE

par le Dr Julie Dauvillier, DMV, dipl ACVIM, dipl ECEIM, clinique vétérinaire de Livet

Pour traiter chaque thème très concrètement, les conférences se dérouleront sous forme de dialogues éleveur-vétérinaire.

Un buffet campagnard sera proposé à l'issue des conférences
Les places étant limitées, n'hésitez pas à nous informer de votre présence par mail à :
contact@parislesud.net avant le 10 octobre
Lieu de conférence : 32 avenue Hocquart de Turtot - 14800 Deauville

La Fédération des Éleveurs du Galop et Boehringer Ingelheim ont le plaisir de vous convier à cet événement, organisé grâce au concours de la société Arqana



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

22 août 2018 - Deauville



Loïc Malivet © APRH

➤ En ouverture de la séance le **Président Malivet** remercie pour leur présence le Président de France Galop Edouard de Rothschild, accompagné d'Olivier Delloye et Henri Pouret, Cyril Linette, DG du PMU, Laurent Eichinger et Florent Gautreau pour le Pôle Média PMU-Equidia, Louis Romanet, Président du FRBC et de la FIAH, Madame Miroux représentant le Ministère des Finances, Guillaume Blanc pour l'IFCE, les membres du Comité de la Fédération et bien évidemment les nombreux éleveurs présents dans la salle ou devant les images de France Sire. Il précise que l'Assemblée Générale débutera par les exposés des responsables de commissions sur les travaux de l'année, le rapport moral venant ensuite. A l'issue de l'Assemblée Générale viendront les interventions d'Equidia et du PMU, qui seront suivies par une série de questions-réponses auxquelles participeront France Galop, le PMU, Equidia et la Fédération. Puis le Président déclare ouverte l'Assemblée Générale 2018.

➤ **Adrien Rambaud**, responsable de la Commission Eleveurs d'Aujourd'hui, rappelle que lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue un an auparavant, a été votée une modification des statuts permettant de faire entrer à la Fédération des porteurs de projets. Ils sont une dizaine, de profils et âges différents, à avoir rejoint nos rangs. Il informe qu'un partenariat a été passé avec l'association Aux Courses Les Jeunes (ACLJ), la Fédération a ainsi été présente lors d'opérations comme un weekend ACLJ dans l'ouest avec découverte de haras et des courses. Enfin, dans l'idée de vulgariser notre activité auprès du grand public, la Fédération a organisé une course de Bounpies (poneys en plastique) à Bercy à l'occasion de la Coupe du Monde de Jumping.

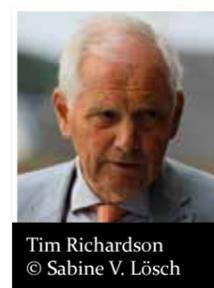


Adrien Rambaud © coll. privée



Julian Ince © Sabine V. Lösch

➤ **Julian Ince**, à la tête de la Commission Etalonniers, se réjouit du bon travail réalisé avec la Commission Sanitaire, les échanges contribuant à la réussite de la saison de monte qui s'est déroulée sans problème majeur. Le fait de pouvoir utiliser les tests PCR et Elisa a été un vrai plus. Il rappelle que les contacts avec l'IFCE, France Galop, la Commission du Stud Book, sont constants dans le souci d'améliorer et fluidifier les formalités administratives et l'utilisation des sites internet par les haras (notamment souhait de réduire le temps de saisie nécessaire pour une déclaration de premier saut). En matière de communication, la Commission Etalonniers a œuvré pour que le Répertoire des Etalons soit très largement diffusé en France et à l'étranger afin de promouvoir la remarquable qualité de notre parc de reproducteurs. Enfin, les success box dans JDG soulignent l'excellence et l'attrait de l'élevage français et offrent une visibilité à l'occasion des 374 courses black type courues dans l'année.



Tim Richardson © Sabine V. Lösch

➤ **Tim Richardson**, en charge de la Commission Sanitaire, et le Dr Guillaume Fortier, rappellent que la méthode PCR a été obtenue après de longues négociations et représente une véritable avancée. Puis ils sensibilisent l'assemblée sur les travaux du RESPE et la fragilité financière de cette organisation cruciale dans la vigilance sanitaire et dont la Fédération assure la vice-présidence. Ils font ensuite un point sur la rhinopneumonie, rappelant qu'elle a causé un certain nombre d'avortements, sans oublier quelques cas de forme nerveuse, et se réjouissent que le vaccin ait été rendu obligatoire en France. En revanche, le vaccin contre le rotavirus n'est pas encore disponible chez nous (uniquement aux USA) ce qui est regrettable car les foals ont besoin d'être protégés. Zoetis, unique fournisseur du vaccin à ce jour, a déposé un dossier d'obtention de l'AMM. La Fédération intervient pour que disparaisse le monopole de ce laboratoire sur les vaccins, ce qui permettrait une meilleure gestion des situations de crise, éviterait la rupture des stocks de doses... Enfin, Messieurs Richardson et Fortier insistent sur les problèmes sanitaires et de transports de chevaux qui pourraient être consécutifs au Brexit. En effet, l'accord tripartite France-Irlande-Angleterre pour les chevaux sera cassé. Un travail est mené avec France Galop sur cette problématique et le Docteur Gadot propose la création du High Horse Health Status dans lequel pourraient entrer les pays qui auraient les mêmes contraintes et contrôles sanitaires pour les juments et les étalons, permettant des procédures de contrôle et de transport communes et simplifiées.



Hubert Honoré © APRH

➤ **Hubert Honoré**, responsable de la Commission Internationale, informe que selon le Racing Post, le ministère britannique souhaite que le transport des chevaux soit facilité et ne subisse pas le Brexit. Il rappelle que l'accord tripartite sera caduc dès mars 2019 et que le HHH Status sur lequel le Dr Gadot et Des Leadon travaillent permettrait, s'il entrait en vigueur, de faciliter la circulation des chevaux en Europe malgré le Brexit. Sinon, les inspections aux frontières et le transport rendus plus compliqués pourraient avoir de fâcheuses conséquences. Hubert Honoré a participé à Lingfield à une réunion réunissant une quarantaine de pays, au cours de laquelle Weatherbys a présenté un projet de passeport digital qui simplifierait le contrôle des chevaux sous réserve que les différents pays s'accordent sur la nomenclature des données à renseigner. L'Assemblée Générale de l'EFTBA (présidée par l'Irlande) s'est tenue à Cologne au mois de mai. Cela a été l'occasion pour le laboratoire Boehringer de présenter ses travaux. L'EFTBA a recours aux services d'un lobbyiste qui est anglais et réalise un important travail de veille indispensable à l'EFTBA pour préparer et défendre les sujets qui seront débattus à Bruxelles. Au sujet de l'European Horse Network, Hubert Honoré salue l'engagement de Tim Richardson et Nick Elsass (Danemark). L'EHN permet notamment de montrer aux élus européens les atouts que présente notre filière : grand nombre d'emplois jeunes et peu ou non qualifiés, protection et entretien de la nature, soucis de l'environnement et de l'écologie, maintien d'activité et de vie dans les pays ruraux... Enfin, Hubert Honoré annonce que la prochaine réunion de l'ITBF se tiendra à Lexington début novembre, parmi les sujets qui y seront traités, une grande place sera accordée à la biosécurité et à la rhinopneumonie dans sa forme nerveuse. Notons que la France accueillera le meeting de l'ITBF en 2020.

➤ Le Trésorier, **Le Docteur Jean-Pierre Colomby**, présente le compte de résultat 2017. Il signale les postes pour lesquels il y a un écart avec le budget et fournit des explications. Il est satisfait de la bonne tenue des comptes. Le Compte de résultat 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés. Puis le Docteur Colomby présente le budget 2018 en indiquant et motivant les ajustements apportés. Le budget 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés. Enfin, il porte à la connaissance de l'assistance un extrait du rapport du Commissaire aux Comptes, entièrement satisfait de la bonne tenue des comptes.



Docteur Colomby © Sabine V. Lösch



Edouard de Rothschild, Cyril Linette, Olivier Delloye, Laurent Eichinger, Florent Gautreau et Loïc Malivet © coll. privée

ET APRÈS L'AG...

À l'issue de l'Assemblée Générale, l'assistance a pu apprécier les présentations de Laurent Eichinger et Florent Gautreau sur les objectifs du Pôle Media Equidia, puis de Cyril Linette sur les défis à relever par le PMU.

Edouard de Rothschild, Olivier Delloye et Loïc Malivet les ont ensuite rejoints pour se prêter à un jeu de questions-réponses avec la salle. Si vous souhaitez voir ou revoir ces interventions, rendez-vous sur la page d'accueil de notre site internet, www.federationdeseleveursdugalop.fr

La Fédération les remercie très sincèrement pour leur temps, leur engagement, et la clarté de leurs propos.



© Cdl

AFAC

//// Comme chaque année, l'entrée de l'automne marque le retour d'événements majeurs pour le Pur-Sang Arabe en France.

Le mois d'octobre a ainsi débuté avec les ventes de Pur-Sang Arabes organisées en partenariat AFAC/ARQANA sur l'hippodrome de St Cloud. Même si les ventes ont connu un léger recul, le marché reste cependant solide, avec notamment le top-price, **FORTUNA AL MAURY** acquis par **Chantilly Bloodstock** pour 155 000 €. Cette journée a également été l'occasion pour l'AFAC d'organiser un pique-nique participatif avec ses adhérents. Cette initiative a rencontré un franc-succès, et l'AFAC tient à remercier tous ses membres pour leur participation à ce moment de partage et de convivialité.

Après les ventes, c'est sur le gazon que les meilleurs chevaux Pur-Sang Arabes se sont affrontés avec les courses réparties sur trois jours :

Vendredi, les meilleurs 3 ans se sont affrontés à St Cloud dans le **Qatar Arabian Trophy Poulains GR I** remporté par **MARID** (O & B : Cheik Abdullah Bin Khalifa Al Thani/T : A. de Watrigant/J : O. Peslier) et le **Qatar Arabian Trophy Poulaches GR I** a sacré **AL HAFFANAH** (O & B : Al Shaqab/T : T. Fourcy/J : J. Augé). Samedi, s'est couru la **Qatar Arabian Trophy des Juments GR I** réservé aux juments de 4 ans qui a vu s'imposer **AL SHAMOOS** (O : Cheik Tahnoon Bin Zayed/B : M. AL Nujaiifi/T : Ch. Gourdain/J : C. Soumillon) et offre ainsi à l'étalon **NO RISK AL MAURY** sa 1^{ère} victoire de groupe 1.

Et enfin, le graal, le dimanche, la **Qatar Arabian World Cup** gagné par **FAZZA AL KHALEDIAH** (O : Polska Akf SP Z.O.O/B : Al Kahlediah Stable/T : M. Borkowski/J : P. Convertino)

Après ce week-end d'exception, la fin du mois d'octobre sera également riche en courses de haut niveau. En effet, les **French Arabian Breeders' Challenge Poulains GR 2 PA / Poulaches GR 2 PA / Sprint GR2 PA et la Classic GR 1 PA** auront lieu à Toulouse, le mercredi 24 Octobre. À noter que le bon rating de cette dernière, le soutien fidèle du sponsoring **Sheikh Mansoor Festival** et l'aide de Lara Sawaya ont permis à la **French Arabian Breeders' Classic – Hh Sheik Mansoor Bin Zayed Al Nahyan** d'être promue GR 1 PA en 2018.

Pour participer à ces quatre courses sans frais d'engagement, tous les membres AFAC ont la possibilité d'inscrire leurs yearlings au tarif avantageux de 200 €. Les inscriptions pour les yearlings 2017 sont ouvertes jusqu'au 30 Novembre 2018 (formulaire sur le site www.afac-france.com). Point important, ces inscriptions présentent l'avantage d'être valables à vie y compris en cas de changement de propriétaire.

Pour les non-adhérents et les non-inscrits (yearling), il était possible de réaliser des engagements via France Galop jusqu'à fin Août. En dernier recours, l'engagement supplémentaire de 3 000 € est toujours possible via France Galop, date limite le 20 Octobre à 11H30. Cette journée des **French Arabian Breeders' Challenges** est également un rendez-vous incontournable avec en particulier le tirage au sort annuel des saillies. Autour d'un cocktail offert par l'AFAC et l'hippodrome de Toulouse en 2018, les membres présents auront le privilège de participer à ce tirage au sort très apprécié. (50 €, les saillies offertes vous seront communiquées très prochainement).

AFAC



CONCOURS PHOTO DE LA FÉDÉRATION

Le Concours Photo organisé par la Fédération des Eleveurs a remporté un franc succès et la photo lauréate est ce ravissant cliché réalisé par Edwige Le Métayer.

Nos plus chaleureuses félicitations à celle qui dirige depuis de nombreuses années le Haras du Buff dans l'Orne.

© Edwige Le Métayer

Paray le Monial, le Chaser Day

//// Comme depuis la première fois, plus de 100 lots s'étaient inscrits pour participer à cet événement devenu une référence sur le plan national, au même titre que Decize, Le Pin, et le Lion d'Angers.

68 éleveurs provenant de 10 départements différents ont proposé 56 AQPS et 51 PUR-SANG (2 ans, yearlings et foals) issus de 52 étalons.

Il est à noter que le CHASER DAY accueille les PUR-SANG depuis sa première édition.

A saluer, les magnifiques cadeaux distribués par les nombreux sponsors et en particulier les prestigieuses saillies offertes par le Haras de la Hétraie.

Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, de nombreux échanges ont eu lieu, donnant toute satisfaction aux participants.

Les organisateurs vous donnent rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau CHASER DAY et de nouvelles surprises...

Les résultats de ce concours sont parus avec ceux de Decize et ils sont consultables sur le site de l'Association Nationale AQPS.

Toujours très vivante, l'association des Eleveurs du Centre Est en partenariat avec la Société des Courses de Vichy, l'Association des Propriétaires du Centre Est, le Syndicat des Eleveurs de la Nièvre et le Syndicat Saône et Loire Cheval et Galop Allier se sont réunis le lundi 17 septembre à l'occasion de la clôture du Galop à Vichy avec une merveilleuse réunion d'obstacles autour d'un cocktail qui a réuni plus de 100 participants. Le manque de partants sur cette réunion dû à une chaleur torride nous a tout de même permis de tous nous réunir autour d'une même passion dans une ambiance des plus conviviale.

Prochain rendez-vous à l'Assemblée Générale du Centre Est qui se déroulera à Vichy fin Novembre.

Chez les Anglo-Course

//// Le Grand Show Anglo 2018 s'est tenu pour la cinquième année consécutive à l'hippodrome de La Teste de Buch, jeudi 20 septembre sous un beau soleil. Près de 80 poulains et pouliches de 2 ans concouraient dans six sections. La veille, un dîner était organisé par l'Association Anglo-Course présidée par Paul Couderc.

Voici les lauréats par catégorie :

➤ Mâles & hongres de 37,5 % et plus

KENBOY par El Triunfo & Khanger Blue (Blue Boy)
Haras de Beaulieu

➤ Femelles de 37,5 % et plus

GRAVURE ANGLAISE par Caghese des Landes & Ivanika (Faucon Noir) • Laure & Didier Giethlen

➤ Mâles & hongres de 25 à 37,5 %

GENTLEMAN LAUTEIX par Panis & Perlana (Hasa)
• James Boulesteix

➤ Femelles de 25 à 37,5 %

PETITE ROBE NOIRE par Last Train & Famous du Pecos (Donald Duck) • Patrick Mirablon

➤ Mâles & hongres de 12,5 à 25 %

FULLMONTY par Mister Ful & Lady Aline (Kyllachy)
• Haras de Beaulieu

➤ Femelles de 12,5 à 25 %

GOLDEN FOREZ par Khalkevi & Pomme du Forez (Apple Tree) • Marie-Caroline Coÿne

➤ Champion des Mâles

FULLMONTY

➤ Championne des Femelles

PETITE ROBE NOIRE

➤ Championne suprême

PETITE ROBE NOIRE



PETITE ROBE NOIRE © Crédit France Sire

VENTES DEAUVILLE

Deauville • Août 2018

LISTE DES ÉTALONS*

Père	C.A. €	Moyenne €	V/P
ACCLAMATION	282 000	94 000	3/4
AL KAZEEM	40 000	40 000	1
AMERICAN PHAROAH	1 600 000	800 000	2/2
AUSTRALIA	950 000	190 000	5/6
AUTHORIZED	52 000	52 000	1/1
BATED BREATH	47 000	47 000	1/1
BRAZEN BEAU	130 000	130 000	1/1
CAMELOT	1 825 000	182 500	10/11
CHARM SPIRIT	630 000	126 000	5/5
DABIRSIM	985 000	89 545	11/13
DANSILI	450 000	225 000	2/2
DARK ANGEL	1 720 000	172 000	10/12
DAWN APPROACH	60 000	60 000	1/3
DECLARATION OF WAR	310 000	77 500	4/4
DUBAWI	1 920 000	960 000	2/2
EXCEED AND EXCEL	55 000	55 000	1/1
FASTNET ROCK	100 000	100 000	1/1
FRANKEL	1 080 000	540 000	2/3
FREE EAGLE	215 000	107 500	2/2
GALILEO	2 210 000	442 000	5/6
GALIWAY	56 000	56 000	1/1
GLENEAGLES	1 195 000	149 375	8/8
GOLDEN HORN	802 000	160 400	5/8
GUTAIFAN	235 000	117 500	2/2
HAVANA GOLD	42 000	42 000	1/1
HOLY ROMAN EMPEROR	150 000	150 000	1/2
IFFRAAJ	100 000	100 000	1/2
INTELLO	852 000	106 500	8/13
INVINCIBLE SPIRIT	1 895 000	270 714	7/9
KARAKONTIE	50 000	50 000	1/1
KENDARGENT	197 000	49 250	4/6
KINGMAN	660 000	220 000	3/3

KITTEN'S JOY	60 000	60 000	1/1
KODIAC	757 000	151 400	5/6
LAWMAN	150 000	150 000	1/2
LE HAVRE	1 178 000	84 143	14/19
LOPE DE VEGA	2 705 000	300 556	9/12
MAKE BELIEVE	180 000	180 000	1/2
MAKFI	117 000	39 000	3/3
MASTERCRAFTSMAN	330 000	110 000	3/5
MAXIOS	35 000	35 000	1/2
MEDAGLIA D'ORO	340 000	340 000	1/1
MUHAARAR	1 540 000	256 667	6/6
NATHANIEL	27 000	27 000	1/2
NEW APPROACH	122 000	61 000	2/3
NIGHT OF THUNDER	590 000	196 667	3/5
NO NAY NEVER	560 000	140 000	4/4
OASIS DREAM	230 000	230 000	1/3
OLYMPIC GLORY	412 000	51 500	8/10
OUTSTRIP	122 000	61 000	2/2
RELIABLE MAN	40 000	40 000	1/2
ROCK OF GIBRALTAR	160 000	53 333	3/3
SEA THE STARS	1 000 000	125 000	8/8
SHOWCASING	250 000	83 333	3/4
SIDESTEP	95 000	95 000	1/1
SIYOUNI	3 410 000	179 474	19/23
SLADE POWER	91 000	45 500	2/2
STARSPANGLED BANNER	75 000	75 000	1/1
TEMPLE CITY	130 000	130 000	1/1
TEOFILO	365 000	182 500	2/3
THE WOW SIGNAL	100 000	100 000	1/1
TORONADO	355 000	50 714	7/7
WAR COMMAND	107 000	53 500	2/2
WOOTTON BASSETT	1 031 000	85 917	12/15
ZOFFANY	642 000	91 714	7/8

* ventes amiables comprises.

35 PREMIERS ÉTALONS PAR MOYENNE DE 100.000 € OU PLUS*			
Étalons	Moyenne €	V/P	C.A. €
DUBAWI	960 000	2/2	1 920 000
AMERICAN PHAROAH	800 000	2/2	1 600 000
FRANKEL	540 000	2/3	1 080 000
GALILEO	442 000	5/6	2 210 000
MEDAGLIA D'ORO	340 000	1/1	340 000
LOPE DE VEGA	300 556	9/12	2 705 000
INVINCIBLE SPIRIT	270 714	7/9	1 895 000
MUHAARAR	256 667	6/6	1 540 000
OASIS DREAM	230 000	1/3	230 000
DANSILI	225 000	2/2	450 000
KINGMAN	220 000	3/3	660 000
NIGHT OF THUNDER	196 667	3/5	590 000
AUSTRALIA	190 000	5/6	950 000
CAMELOT	182 500	10/11	1 825 000
TEOFILO	182 500	2/3	365 000
MAKE BELIEVE	180 000	1/2	180 000
SIYOUNI	179 474	19/23	3 410 000
DARK ANGEL	172 000	10/12	1 720 000
GOLDEN HORN	160 400	5/8	802 000
KODIAC	151 400	5/6	757 000
HOLY ROMAN EMPEROR	150 000	1/2	150 000
LAWMAN	150 000	1/2	150 000
GLENEAGLES	149 375	8/8	1 195 000
NO NAY NEVER	140 000	4/4	560 000
BRAZEN BEAU	130 000	1/1	130 000
TEMPLE CITY	130 000	1/1	130 000
CHARM SPIRIT	126 000	5/5	630 000
SEA THE STARS	125 000	8/8	1 000 000
GUTAIFAN	117 500	2/2	235 000
MASTERCRAFTSMAN	110 000	3/5	330 000
FREE EAGLE	107 500	2/2	215 000
INTELLO	106 500	8/13	852 000
FASTNET ROCK	100 000	1/1	100 000
IFFRAAJ	100 000	1/2	100 000
THE WOW SIGNAL	100 000	1/1	100 000

ÉTALONS STATIONNÉS EN FRANCE EN 2016 PAR LA MOYENNE*				
Étalons FR	Saillie 2016 HT**	Moyenne €	Ratio	V/P
SIYOUNI	30 000	179 474	5,98	19/23
CHARM SPIRIT	27 500	126 000	4,58	5/5
INTELLO	25 000	106 500	4,26	8/13
THE WOW SIGNAL	8 000	100 000	12,50	1/1
SIDESTEP	4 000	95 000	23,75	1/1
DABIRSIM	9 000	89 545	9,95	11/13
WOOTTON BASSETT	6 000	85 917	14,32	12/15
LE HAVRE	35 000	84 143	2,40	14/19
GALIWAY	3 000	56 000	18,67	1/1
AUTHORIZED	10 000	52 000	5,20	1/1
OLYMPIC GLORY	15 000	51 500	3,43	8/10
KENDARGENT	18 000	49 250	2,74	4/6
MAKFI	20 000	39 000	1,95	3/3

HARAS VENDEURS D'UN PRODUIT DE 200.000 € OU PLUS*	
MONCEAUX	19
CAPUCINES	6
COULONCES SALES	4
ETREHAM	4
PERELLE	4
CAMAS PARK & GLENVALE STUDS	3
HONORÉ	3
MÉZERAY	3
BALLYLINCH STUD	2
LA MOTTERAYE CONSIGNMENT	2
LOUVIÈRE	2
CASTILLON	1
CHANNEL CONSIGNMENT	1
CHEVOTEL	1
ELLON	1
FAIRWAY CONSIGNMENT	1

* ventes amiables comprises.
**Source : Répertoire des étalons

ACHETEURS PAR NOMBRES DE LOTS (4 AU MOINS)			
Acheteurs	Nbr Lots	Moyenne €	C.A. €
AL SHAQAB RACING	17	140 412	2 387 000
ROUGET Jean-Claude	12	110 000	1 320 000
SAS LARRIEU GERARD	8	108 750	870 000
HILLEN Stephen	6	244 167	1 465 000
NATAF Paul	6	85 667	514 000
OCEANIC BLOODSTOCK INC	6	220 833	1 325 000
PHOENIX THOROUGHBRED / D. FARRINGTON	6	235 000	1 410 000
GODOLPHIN	5	411 000	2 055 000
MAGNIER Michael Vincent	5	530 000	2 650 000
PRIME EQUESTRIAN	5	144 000	720 000
SACKVILLE DONALD	5	88 000	440 000
SUN BLOODSTOCK SARL	5	254 000	1 270 000
BROADHURST AGENCY	4	112 500	450 000
HUBERT GUY BLOODSTOCK	4	73 750	295 000
MAB AGENCY	4	37 500	150 000
ST LAWRENCE Oliver	4	65 625	1 050 000
STE D ENTRAINEMENT CARLOS ET YANN LERNER	4	145 000	580 000
TINA RAU	4	133 000	532 000

PREMIERS ACHETEURS PAR C.A. C.A. SUPÉRIEUR À 600 000 €			
Acheteurs	Nbr Lots	Moyenne €	C.A. €
MAGNIER Michael Vincent	5	530 000	2 650 000
AL SHAQAB RACING	17	140 412	2 387 000
GODOLPHIN	5	411 000	2 055 000
HILLEN Stephen	6	244 167	1 465 000
BALLYLINCH STUD	1	1 400 000	1 400 000
PHOENIX THOROUGHBRED / D. FARRINGTON	6	232 500	1 395 000
ROUGET Jean-Claude	12	110 000	1 320 000
CASSE Justin	3	433 333	1 300 000
SUN BLOODSTOCK SARL	5	254 000	1 270 000
ST LAWRENCE Oliver	4	262 500	1 050 000
DEAUCE GREATHOUSE AGENT	2	525 000	1 050 000
REDVERS David	3	288 333	865 000
NARVICK INTERNATIONAL INC	2	410 000	820 000
SAS LARRIEU GERARD	7	112 857	790 000
PRIME EQUESTRIAN	5	144 000	720 000
OCEANIC BLOODSTOCK INC	4	175 000	700 000
OCEANIC BLOODSTOCK INC pr : WHITE BIRCH FARM SC	2	312 500	625 000
CHARLES GORDON ATSON BLOODSTOCK	3	206 667	620 000
CHINA HORSE CLUB INTERNATIONAL LTD	1	600 000	600 000



RÉPERTOIRE DES ÉTALONS 2019
Dernière ligne droite pour inscrire vos nouveaux étalons avant le 22 octobre...

FÉDÉRATION DES ÉLEVEURS DU GALOP
257, avenue Le Jour se Lève - 92655 Boulogne Cedex
Tél.: 01 47 61 06 09 / Fax: 01 47 61 04 74
info@federationdeseleveursdugalop.fr

58 YEARLINGS VENDUS 200 000 € ET PLUS*					
Sexe	Père	Mère	Vendeurs	Acheteurs	Enchères €
M.	DUBAWI	JUST THE JUDGE	La Motteraye Consignment	BALLYLINCH STUD	1 400 000
M.	LOPE DE VEGA	BLACK DAHLIA	Monceaux	MAGNIER Michael Vincent	900 000
F.	INVINCIBLE SPIRIT	MAYHEM	Ballylinch Stud	GODOLPHIN	900 000
F.	AMERICAN PHAROAH	MARBRE ROSE	Monceaux	DEUCE GREATHOUSE AGENT	850 000
F.	GALILEO	TENDER MORN	Capucines	CASSE Justin	810 000
F.	AMERICAN PHAROAH	SHAWARA	Etreham	MAGNIER Michael Vincent	750 000
F.	GALILEO	NAISSANCE ROYALE	Monceaux	NARVICK INTERNATIONAL INC	600 000
M.	FRANKEL	SABRATAH	Monceaux	ST LAWRENCE Oliver	600 000
M.	LOPE DE VEGA	DANASKAYA	Ballylinch Stud	CHINA HORSE CLUB INTERNATIONAL LTD	600 000
M.	CAMELOT	ROCK MY SOUL	Coulonces Sales	MAGNIER Michael Vincent	560 000
F.	DUBAWI	CLADOCERA	Perelle	MORTEN BUSKOP BLOODSTOCK	520 000
F.	FRANKEL	L'ANCRESE	La Motteraye Consignment	PHOENIX THOROUGHBRED / D. FARRINGTON	480 000
F.	LOPE DE VEGA	NEWTON'S NIGHT	Monceaux	GODOLPHIN	475 000
M.	DARK ANGEL	TRIBUNE	Monceaux	HILLEN Stephen	450 000
M.	MUHAARAR	PRUDENZIA	Monceaux	REDVERS David	420 000
F.	GLENEAGLES	NUIT POLAIRE	Monceaux	GATEWOOD BELL / CHEYENNE STABLES	400 000
M.	CHARM SPIRIT	STARLET'S SISTER	Monceaux	OCEANIC BLOODSTOCK INC pr : WHITE BIRCH FARM SC	400 000
M.	CAMELOT	VENUS DE MILO	Coulonces Sales	CHARLES GORDON WATSON BLOODSTOCK	400 000
M.	SIYOUNI	DILAG	Honoré	GODOLPHIN	380 000
M.	NIGHT OF THUNDER	MANDHEERA	Capucines	RABBAH BLOODSTOCK LIMITED	350 000
M.	MEDAGLIA D'ORO	RUSTY SLIPPER	Monceaux	SUN BLOODSTOCK SARL	340 000
M.	KINGMAN	BAINE	Louvière	AL SHAQAB RACING	320 000
M.	GALILEO	GIOFRA	Perelle	RICHARD KNIGHT BLOODSTOCK AGENT LTD	320 000
M.	DANSILI	SOME SPIRIT	Monceaux	HILLEN Stephen	300 000
F.	GALILEO	CASSYDORA	Etreham	SUN BLOODSTOCK SARL	300 000
M.	INTELLO	WINTER FASHION	Honoré	MENUISIER David	290 000
M.	MUHAARAR	AFRICAN SKIES	Monceaux	AL SHAQAB RACING	280 000
F.	KODIAC	MORE THAN SOTKA	Monceaux	OCEANIC BLOODSTOCK INC	280 000
M.	SIYOUNI	STRAIGHT LASS	Mézeray	SAS LARRIEU GERARD	270 000

58 YEARLINGS VENDUS 200 000 € ET PLUS* SUITE					
Sexe	Père	Mère	Vendeurs	Acheteurs	Enchères €
F.	SEA THE STARS	BAY OF ISLANDS	Capucines	PHOENIX THOROUGHBRED / D. FARRINGTON	270 000
M.	SIYOUNI	ANGEL FALLS	Monceaux	SUN BLOODSTOCK SARL	260 000
M.	NO NAY NEVER	LADY EDERLE	Fairway Consignment	MAGNIER Michael Vincent	260 000
F.	MUHAARAR	PACIFIQUE	Monceaux	LANGLAIS BLOODSTOCK	250 000
F.	AUSTRALIA	D'ORO PRINCESS	Camas Park & Glenvale Studs	CASSE Justin	250 000
F.	MUHAARAR	I'M IN LOVE	Camas Park & Glenvale Studs	KERRI RADCLIFFE BLOODSTOCK	250 000
F.	LE HAVRE	VADARIYA	Channel Consignment	ST LAWRENCE Oliver	240 000
F.	SIYOUNI	PERLE RARE	Etreham	CASSE Justin	240 000
F.	OASIS DREAM	AIGUE MARINE	Mézeray	TINA RAU / MERIDIAN	230 000
M.	KINGMAN	CLARMINA	Capucines	AL SHAQAB RACING	230 000
F.	INVINCIBLE SPIRIT	RAINBOW SPRINGS	Honoré	REDVERS David	225 000
F.	SIYOUNI	SIVOLIERE	Capucines	OCEANIC BLOODSTOCK INC pr : WHITE BIRCH FARM SC	225 000
F.	SIYOUNI	SPECIAL GIFT	Monceaux	MERIDIAN INTERNATIONAL SARL	220 000
M.	SIYOUNI	BAL DE LA ROSE	Fairway Consignment	NARVICK INTERNATIONAL INC	220 000
F.	INVINCIBLE SPIRIT	GAME ZONE	Monceaux	HILLEN Stephen	220 000
M.	ZOFFANY	MAGIC AMERICA	Coulonces Sales	AL SHAQAB RACING	220 000
F.	AUSTRALIA	IGNIS AWAY	Monceaux	REDVERS David	220 000
F.	TEOFILO	MAIDEN TOWER	Castillon	OUTSIDER BLOODSTOCK	210 000
F.	GOLDEN HORN	QUEZON SUN	Perelle	TINA RAU BLOODSTOCK / NICOLAS CLEMENT	200 000
F.	LOPE DE VEGA	REPRINT	Mézeray	AL SHAQAB RACING	200 000
F.	FREE EAGLE	SERISIA	Louvière	PRIME EQUESTRIAN	200 000
M.	KODIAC	SUR CHOIX	Perelle	RACING D SAS	200 000
M.	DARK ANGEL	TRIBUNE LIBRE	Monceaux	HEAD Frédéric pr : THOMAS Olivier	200 000
M.	GOLDEN HORN	ALTA LILEA	Etreham	PRIME EQUESTRIAN	200 000
F.	SIYOUNI	AQUAMARINE	Coulonces Sales	ROUGET Jean-Claude	200 000
F.	GOLDEN HORN	FIRST FLEET	Capucines	SUN BLOODSTOCK SARL	200 000
F.	CAMELOT	HIGH FIDELITY	Camas Park & Glenvale Studs	DEUCE GREATHOUSE AGENT	200 000
F.	SIYOUNI	ORION BEST	Chevotel	ROUGET Jean-Claude	200 000
F.	SEA THE STARS	PONTE VESPUCCI	Ellon	MANDORE INTERNATIONAL AGENCY pr : SUNDERLAND HOLDING INC	200 000

* ventes amiables comprises.

PREMIERS VENDEURS FRANCAIS PAR MOYENNE*			
Vendeurs	Vendus	Moyenne €	C.A. €
MONCEAUX	32	291 406	9 325 000
PERELLE	5	276 000	1 380 000
CHEVOTEL	1	200 000	200 000
ELLON	1	200 000	200 000
LA MOTTERAYE CONSIGNMENT	17	196 765	3 345 000
LOGIS SAINT GERMAIN	1	180 000	180 000
COULONCES SALES	10	177 000	1 770 000
MÉZERAY	6	176 667	1 060 000
CAPUCINES	18	174 889	3 148 000
ETREHAM	17	165 059	2 806 000
LOUVIÈRE	9	146 667	1 320 000
HONORÉ	9	133 556	1 202 000
FAIRWAY CONSIGNMENT	9	129 111	1 162 000
SABLONNETS	1	115 000	115 000
CHANNEL CONSIGNMENT	4	112 500	450 000
MONTAIGU	9	109 111	982 000
HOTELLERIE	10	84 500	845 000
CADRAN	18	78 944	1 421 000
TOURGÉVILLE	3	76 667	230 000
CASTILLON	7	75 714	530 000
PETIT TELLIER	3	70 000	210 000
GRANDCAMP	10	68 400	684 000
HSV AGENCY	6	68 333	410 000
HASPEL	5	64 800	324 000
GRANGES	2	60 500	121 000
BOURGEAUVILLE	1	60 000	60 000
QUESNAY	3	55 667	167 000
BUFF	1	55 000	55 000
OMBREVILLE	6	48 667	292 000
LOGIS	1	47 000	47 000
COLLEVILLE	3	46 000	138 000
BEAUVOIR	2	42 500	85 000

PREMIERS VENDEURS FRANCAIS PAR C.A.*			
Vendeurs	Vendus	Moyenne €	C.A. €
MONCEAUX	32	291 406	9 325 000
LA MOTTERAYE CONSIGNMENT	17	196 765	3 345 000
CAPUCINES	18	174 889	3 148 000
ETREHAM	17	165 059	2 806 000
COULONCES SALES	10	177 000	1 770 000
CADRAN	18	78 944	1 421 000
PERELLE	5	276 000	1 380 000
LOUVIÈRE	9	146 667	1 320 000
HONORÉ	9	133 556	1 202 000
FAIRWAY CONSIGNMENT	9	129 111	1 162 000
MÉZERAY	6	176 667	1 060 000
MONTAIGU	9	109 111	982 000
HOTELLERIE	10	84 500	845 000
GRANDCAMP	10	68 400	684 000
CASTILLON	7	75 714	530 000
CHANNEL CONSIGNMENT	4	112 500	450 000
HSV AGENCY	6	68 333	410 000
HASPEL	5	64 800	324 000
OMBREVILLE	6	48 667	292 000
TOURGÉVILLE	3	76 667	230 000
PETIT TELLIER	3	70 000	210 000
CHEVOTEL	1	200 000	200 000
ELLON	1	200 000	200 000
LOGIS SAINT GERMAIN	1	180 000	180 000
QUESNAY	3	55 667	167 000
COLLEVILLE	3	46 000	138 000
GRANGES	2	60 500	121 000
SABLONNETS	1	115 000	115 000
BEAUVOIR	2	42 500	85 000
BOURGEAUVILLE	1	60 000	60 000
BUFF	1	55 000	55 000
LOGIS	1	47 000	47 000

* ventes amiables comprises.



© CdL

VENTES ARQANA 2

Deauville • Août 2018

VENDEURS CLASSÉS PAR C.A.* 50 000 € et +			
Haras	Nbr Lots	Moyenne €	C.A. €
CAPUCINES	7	52 714	369 000
GRANDCAMP	7	43 857	307 000
ETREHAM	5	51 200	256 000
HOTELLERIE	8	30 125	241 000
GRANGES	4	48 250	193 000
HAIE NEUVE	6	30 833	185 000
MONTAIGU	4	36 750	147 000
CADRAN	1	140 000	140 000
PETIT TELLIER	3	41 667	125 000
ELLON	5	24 800	124 000
LOGIS SAINT GERMAIN	3	40 000	120 000
LA MOTTERAYE CONSIGNMENT	8	13 750	110 000
AUMÔNERIE	3	35 667	107 000
JEDBURGH STUD	4	24 750	99 000
COLLEVILLE	2	48 500	97 000
FAIRWAY CONSIGNMENT	4	20 250	81 000
COULONCES SALES	2	38 500	77 000
BUFF	2	36 000	72 000
HSV AGENCY	2	28 500	57 000
COUR BLANCHE	1	50 000	50 000
HONORÉ	1	50 000	50 000



© CdL

ACHETEURS CLASSÉS PAR C.A.* 40 000 € et +				
Acheteurs	Enchères €	Nbr Lots	Moyenne €	C.A. €
ROUGET Jean-Claude	32 000	9	39 333	354 000
POWERSTOWN STUD LTD	62 000	2	83 500	167 000
NATAF Paul	15 000	5	31 800	159 000
MAB AGENCY	30 000	3	48 667	146 000
WERTHEIMER ET FRERE	140 000	1	140 000	140 000
PIMBONNET Marc	30 000	3	42 000	126 000
MAGNOLIA BLOODSTOCK	125 000	1	125 000	125 000
DOUMEN François	115 000	1	115 000	115 000
MARNANE Con	26 000	3	30 667	92 000
MANDORE INTERNATIONAL / MIDDLEHAM PARK RACING	90 000	1	90 000	90 000
STE D ENTRAINEMENT CARLOS ET YANN LERNER	38 000	2	42 500	85 000
ECURIE NORMANDIE PUR SANG	8 000	4	19 250	77 000
OCEANIC BLOODSTOCK INC	27 000	3	25 667	77 000
BARBERINI Federico	21 000	2	35 500	71 000
BROGI Simone	30 000	3	23 333	70 000
BLANDFORD BLOODSTOCK LTD	46 000	2	33 000	66 000
TINA RAU BLOODSTOCK / SYLVAIN VIDAL	64 000	1	64 000	64 000
BARY Pascal	60 000	1	60 000	60 000
CERULIS Stéphane	60 000	1	60 000	60 000
WATRIGANT Antoine de	60 000	1	60 000	60 000
PETIT Guy	10 000	3	19 333	58 000
ITS BLOODSTOCK	55 000	1	55 000	55 000
THOMAS DEMEAULTE Xavier	26 000	2	27 000	54 000
PUERARI Eric	52 000	1	52 000	52 000
BROADHURST AGENCY	45 000	1	45 000	45 000
FERLAND Christophe	45 000	1	45 000	45 000
JANDA BLOODSTOCK	35 000	2	22 500	45 000
VIDAL Sylvain	22 000	2	22 000	44 000
BARBEROT Yann	40 000	1	40 000	40 000

* ventes amiables comprises.

YEARLINGS VENDUS 40 000 EUROS ET +.					
Sexe	Père	Mère	Vendeurs	Acheteurs	Enchères €
M	SIYOUNI	DESERT SUNRISE	HASPEL Haras d'	SAUBOUAS HARAS DU	120 000
M	ANODIN	BAHIA GOLD	HOTELLERIE Haras de l'	WERTHEIMER ET FRERE	115 000
F	HAVANA GOLD	EXCEEDINGLY RARE	CREFF ECURIE YANN	TINA RAU/ NICOLAS CLEMENT	105 000
M	DABIRSIM	AMAZING BOUNTY	GRANDCAMP Haras de	PETER & ROSS DOYLE BLOODSTOCK Ltd	98 000
F	KHELEYF	FIRST CHOPE	FAUNES Haras des	MAB AGENCY	90 000
F	NO NAY NEVER	FAST LANE LILI	GRANDCAMP Haras de	SAUBOUAS HARAS DU	85 000
M	ANODIN	FOOTLOOSE	LANGERAIS Haras de	SAUBOUAS HARAS DU	80 000
M	CHAMPS ELYSEES	FRASQUE	HSV AGENCY - Haras de St Vincent	BARBERINI FEDERICO	75 000
M	PEDRO THE GREAT	MOFA BERE	HAIE NEUVE Haras de la	MANDORE/BSW BLOODSTOCK	65 000
M	MANDURO	NOVA LUZ	HOTELLERIE Haras de l'	MERIDIAN INTERNATIONAL	65 000
F	GLENEAGLES	DALTIANA	HOTELLERIE Haras de l'	G LARRIEU	62 000
F	ANODIN	LESSING	SAZ Haras du	BROADHURST AGENCY	56 000
F	MAKFI	SKYSWEEPER	CADRAN Haras du	MAB AGENCY	45 000
M	BATED BREATH	DEAD COOL	ETANG Domaine de l'	CON MARNANE	45 000
M	ZEBEDEE	EXOTIC BEAUTY	FAIRWAY CONSIGNMENT	ROUGET JEAN-CLAUDE	45 000
M	ELUSIVE CITY	CITY FLOWER	GRANDCAMP Haras de	BARBERINI FEDERICO	45 000
F	SHOWCASING	LUNARIAN	ETANG Domaine de l'	PEGASUS	43 000
M	ANODIN	MIDAS MEDUSA	LE ROY VINCENT	SAUBOUAS HARAS DU	43 000
M	KENDARGENT	XAARINA	COLLEVILLE SCEA Haras de	SOGORB PHILIPPE	42 000
F	ZANZIBARI	JEWEL OF THE NILE	HSV AGENCY - Haras de St Vincent	EQUOS RACING INTERNATIONAL	42 000
F	GEORGE VANCOUVER	GIBRALTAR BAY	MONTAIGU HARAS de	ROUGET JEAN-CLAUDE	42 000
M	SIDESTEP	FEELIN FOXY	FAIRWAY CONSIGNMENT pour le Haras de Castillon	PEGASUS	41 000
F	ANODIN	POLEMIQUE	ETANG Domaine de l'	G LARRIEU	40 000
M	DOCTOR DINO	JUST BE GOOD	ETANG Domaine de l'	MAB AGENCY	40 000
F	LE HAVRE	JUST ANOTHER DAY	GRAND LYS Haras du	THOMAS-DEMEAULTE XAVIER	40 000
M	PEDRO THE GREAT	SHADOW OF THE DAY	HAIE NEUVE Haras de la	ROUGET JEAN-CLAUDE	40 000

ÉTALONS STATIONNÉS EN FRANCE EN 2016 PAR LE RATIO*				
Étalons FR	Saillie 2016 HT**	Moyenne	Ratio	P/V
CAPTAIN MARVELOUS	2 000	50 000	25,00	1/1
PALACE EPISODE	4 000	60 000	15,00	1/1
HURRICANE CAT	3 000	33 000	11,00	2/2
PANIS	2 000	22 000	11,00	1/1
PEDRO THE GREAT	3 000	30 200	10,07	5/5
AMERICAN POST	3 500	30 000	8,57	1/1
KHELEYF	3 000	25 000	8,33	1/1
GALIWAY	3 000	23 500	7,83	2/2
PENNY'S PICNIC	3 000	22 500	7,50	2/3
WOOTTON BASSETT	6 000	42 500	7,08	6/9
ANODIN	7 500	49 800	6,64	5/5
SIDESTEP	4 000	25 000	6,25	2/4
ZANZIBARI	5 000	27 000	5,40	1/1
AMADEUS WOLF	2 000	10 000	5,00	1/1

ÉTALONS STATIONNÉS EN FRANCE EN 2016 PAR LE RATIO* SUITE				
Étalons FR	Saillie 2016 HT**	Moyenne	Ratio	P/V
STYLE VENDOME	7 000	35 000	5,00	1/1
SUPPLICANT	3 000	14 500	4,83	2/2
DABIRSIM	9 000	40 700	4,52	10/10
RIO DE LA PLATA	5 500	24 000	4,36	1/3
EVASIVE	6 000	26 000	4,33	1/1
GEORGE VANCOUVER	6 000	26 000	4,33	1/2
ELUSIVE CITY	8 000	28 333	3,52	3/3
SIYOUNI	30 000	105 000	3,50	4/5
ORPEN	6 000	20 500	3,42	2/2
THE WOW SIGNAL	8 000	20 000	2,50	1/1
KENDARGENT	18 000	38 500	2,14	2/2
OLYMPIC GLORY	15 000	31 500	2,10	6/7
HUNTER'S LIGHT	4 000	8 000	2,00	1/1
RAJSAMAN	6 000	9 000	1,50	5/6
ELVSTROEM	7 000	10 000	1,43	1/2

* ventes amiables comprises.
** Source Répertoire des Étallons



Réduisez les risques de troubles ostéo-articulaires



DYNAVENA FOALY
DYNAVENA CROISSANCE
intègrent du **Bambusa A**,
assurant un apport élevé en silice





SOPRAL - Pont-Réan - BP 38001 - 35580 GUICHEN France • Tél. : +33 (0) 2 99 42 84 00 - Fax : +33 (0) 2 99 42 29 55
www.dynavena.com -  www.facebook.com/dynavenafrance

VENTES OSARUS

La Teste • Septembre 2018

ACHETEURS CLASSÉS PAR C.A.* 100 000 € et +

Acheteurs	Nbr Lots	Moyenne €	C.A. €
GRANDCAMP Haras de	14	30 857	432 000
HÔTELLERIE Haras de l'	10	39 100	391 000
HSV AGENCY - Haras de Saint-Vincent	14	22 857	320 000
FAUNES Haras des	15	20 867	313 000
ETANG Domaine de l'	14	19 643	275 000
HAIE NEUVE Haras de la	10	25 100	251 000
CREFF ECURIE YANN	5	37 200	186 000
HASPEL Haras d'	4	42 750	171 000
GRANGES Haras des	9	17 111	154 000
FAIRWAY CONSIGNMENT	8	16 125	129 000
ETREHAM Haras d'	4	27 750	111 000
GRAND LYS Haras du	4	26 000	104 000
CADRAN Haras du	4	25 500	102 000
COLLEVILLE SCEA	3	33 333	100 000

VENDEURS CLASSÉS PAR C.A.* 100 000 € et +

Haras	Nbr Lots	Moyenne €	C.A. €
MAB AGENCY	11	34 273	377 000
SAUBOUAS	5	73 600	368 000
ROUGET JEAN-CLAUDE	6	35 000	210 000
FEDERICO BARBERINI	7	27 857	195 000
GUILLEMIN DIDIER	9	16 556	149 000
PEGASUS	4	30 750	123 000
PETER & ROSS DOYLE BLOODSTOCK LTD	2	61 500	123 000
WERTHEIMER & FRÈRE	1	115 000	115 000
BROGI SIMONE	6	18 167	109 000
TINA RAU & NICOLAS CLÉMENT	1	105 000	105 000

LES TOP YEARLINGS (VENDUS 35 000 € ET PLUS)*

N° cat	Sexe	Père	Mère	Vendeurs	Acheteurs	Enchères €
167	M	SIYOUNI	DESERT SUNRISE	HASPEL Haras d'	SAUBOUAS Haras du	120 000
126	M	ANODIN	BAHIA GOLD	HOTELLERIE Haras de l'	WERTHEIMER ET FRERE	115 000
177	F	HAVANA GOLD	EXCEEDINGLY RARE	CREFF ECURIE YANN	TINA RAU / NICOLAS CLEMENT	105 000
110	M	DABIRSIM	AMAZING BOUNTY	GRANDCAMP Haras de	PETER & ROSS DOYLE BLOODSTOCK Ltd	98 000
186	F	KHELEYF	FIRST CHOPE	FAUNES Haras des	MAB AGENCY	90 000
182	F	NO NAY NEVER	FAST LANE LILI	GRANDCAMP Haras de	SAUBOUAS Haras du	85 000
190	M	ANODIN	FOOTLOOSE	LANGERAIS Haras de	SAUBOUAS Haras du	80 000
192	M	CHAMPS ELYSEES	FRASQUE	HSV AGENCY - Haras de St Vincent	BARBERINI FEDERICO	75 000
275	M	PEDRO THE GREAT	MOFA BERE	HAIE NEUVE Haras de la	MANDOR / BSW BLOODSTOCK	65 000

* ventes amiables comprises.

LES TOP YEARLINGS (VENDUS 35 000 € ET PLUS)* SUITE

N° cat	Sexe	Père	Mère	Vendeurs	Acheteurs	Enchères €
9	M	MANDURO	NOVA LUZ	HOTELLERIE Haras de l'	MERIDIAN INTERNATIONAL	65 000
161	F	GLENEAGLES	DALTIANA	HOTELLERIE Haras de l'	G LARRIEU	62 000
247	F	ANODIN	LESSING	SAZ Haras du	BROADHURST AGENCY	56 000
61	F	MAKFI	SKYSWEEPER	CADRAN Haras du	MAB AGENCY	45 000
166	M	BATED BREATH	DEAD COOL	ETANG DOMAINE DE L'	CON MARNANE	45 000
180	M	ZEBEDEE	EXOTIC BEAUTY	FAIRWAY CONSIGNMENT	ROUGET JEAN-CLAUDE	45 000
148	M	ELUSIVE CITY	CITY FLOWER	GRANDCAMP Haras de	BARBERINI FEDERICO	45 000
254	F	SHOWCASING	LUNARIAN	ETANG Domaine de l'	PEGASUS	43 000
269	M	ANODIN	MIDAS MEDUSA	LE ROY VINCENT	SAUBOUAS Haras du	43 000
98	M	KENDARGENT	XAARINA	COLLEVILLE SCEA Haras de	SOGORB PHILIPPE	42 000
220	F	ZANZIBARI	JEWEL OF THE NILE	HSV AGENCY - Haras de St Vincent	EQUOS RACING INTERNATIONAL	42 000
197	F	GEORGE VAN-COUVER	GIBRALTAR BAY	MONTAIGU Haras de	ROUGET JEAN-CLAUDE	42 000
184	M	SIDESTEP	FEELIN FOXY	FAIRWAY CONSIGNMENT pour le Haras de Castillon	PEGASUS	41 000
26	F	ANODIN	POLEMIQUE	ETANG Domaine de l'	G LARRIEU	40 000
225	M	DOCTOR DINO	JUST BE GOOD	ETANG Domaine de l'	MAB AGENCY	40 000
224	F	LE HAVRE	JUST ANOTHER DAY	GRAND LYS Haras du	THOMAS-DEMEAULTE XAVIER	40 000
49	M	PEDRO THE GREAT	SHADOW OF THE DAY	HAIE NEUVE Haras de la	ROUGET JEAN-CLAUDE	40 000
134	F	ANODIN	BESITO	HOTELLERIE Haras de l'	SAUBOUAS Haras du	40 000
203	M	LUCAYAN	HALLOWEEN STAR	HSV AGENCY - Haras de St Vincent	MAB AGENCY	40 000
24	M	KHELEYF	PERLE DE STAR	FAUNES Haras des	ROBERTO COCHETEUX TIERNO	38 000
23	M	CANFORD CLIFFS	PEPPY MILLER	GRANGES Haras des	ROUGET JEAN-CLAUDE	38 000
29	M	DREAM AHEAD	QAHATIKA	CADRAN Haras du	MAB AGENCY	37 000
183	F	DABIRSIM	FAVIVA	ETREHAM Haras d'	F BARBERINI / ED DUNLOP	36 000
34	F	CAMELOT	RESQUILLEUSE	GRANDCAMP Haras de	MERIDIAN INTERNATIONAL	36 000
162	M	FUISSE	DAME DE MONTLEBEAU	HOTELLERIE Haras de l'	MOCZULSKI MAXIME	36 000
216	F	INTELLO	IRONIQUE	BUFF Haras du	BRANDT PIA	35 000
253	M	KHELEYF	LUNA NEGRA	GALOUIN Haras de	CHOPARD ALAIN	35 000

* ventes amiables comprises.

//// Pour rappel sur l'association RESPE : il s'agit du 1^{er} réseau européen d'épidémiologie dédié aux maladies équine et fondé sur un réseau de plus de 700 Vétérinaires Sentinelles (VS) praticiens et bénévoles. Créé en 1999 par des vétérinaires (AVEF/ANSES/LABEO), il est devenu un réseau indépendant en avril 2008 (association loi 1901) et regroupe statutairement l'ensemble de la filière équine. Les membres de son conseil d'administration et son bureau sont à part égale des vétérinaires et des socioprofessionnels.

La FEG siège en tant qu'administrateur et Tim RICHARDSON assure la fonction de vice-président au sein du bureau de l'association.

Le RESPE assure des missions de veille épidémiologique des maladies équine en France et à l'international. En cas d'épizootie, il a la capacité de suivre les différents foyers, de mener des enquêtes de terrain et d'informer la filière par des communiqués réguliers. Et si la situation le nécessite, le réseau peut aussi mobiliser une cellule de crise assistée d'experts, qui préconise les mesures sanitaires à appliquer, comme cela a été le cas au printemps dernier avec l'épizootie d'herpès-virose.

Le réseau participe également, par ses missions d'informations et de formation, de conseil et d'expertise, à la structuration en termes sanitaires de la filière équine.

En lien permanent avec le terrain et soucieuse de répondre aux attentes de la filière, l'association innove au travers d'outils de surveillance performants et améliore de façon constante, le nombre de maladies suivies. Pour exemple, la déclaration de maladies en lien avec la reproduction est devenue possible depuis janvier 2018, notamment les suspicions d'exanthème coïtal (Herpès-virose de type 3 - HVE3).

Par les alertes et informations diffusées par le réseau, vous, propriétaires et détenteurs, avez la possibilité de protéger vos équidés et d'adapter les mesures de prévention dans vos structures en fonction du niveau de risque et de la proximité géographique des foyers de maladie recensés.

Vous pouvez aussi être actifs dans cette surveillance ; votre rôle dans le fonctionnement du réseau est important par les retours terrains et déclarations que vous pouvez nous remonter, directement ou par vos vétérinaires. Le RESPE a besoin de ces informations pour poursuivre ses actions.

Et pour rappel, il faut bien préciser et insister sur le fait que les informations recueillies par le réseau restent confidentielles et que les alertes diffusées sont anonymes...

//// Mardi 31 juillet 2018, le projet de loi pour un État au service d'une société de confiance a été adopté définitivement par l'Assemblée nationale.

Cette Loi a pour principale caractéristique d'affirmer un principe nouveau qui est celui du droit à l'erreur pour les administrés, ce qui vient atténuer quelque peu le dogme juridique "nul n'est censé ignorer la loi" que l'administration appliquait de manière stricte jusqu'à présent.

Le droit à l'erreur repose sur un a priori de bonne foi : la charge de la preuve est inversée, il reviendra à l'administration de démontrer la mauvaise foi de l'utilisateur. C'est la possibilité pour chaque Français de se tromper dans ses déclarations à l'administration sans risquer une sanction dès le premier manquement. Chacun doit pouvoir rectifier - spontanément ou au cours d'un contrôle - lorsque son erreur est commise de bonne foi.

Le droit à l'erreur n'est toutefois pas une licence à l'erreur : il ne s'applique ni aux récidivistes ni aux fraudeurs. Le droit à l'erreur n'est pas non plus un droit au retard : les retards ou omissions de déclaration dans les délais prescrits n'entrent pas dans son champ d'application.

Les entreprises peuvent également demander à être contrôlées, et, en cas d'erreur, pourront régulariser la situation dans le cadre du "droit à l'erreur". La médiation est généralisée à tous les Urssaf et la règle de la durée maximale d'un contrôle Urssaf (3 mois) pendant 3 ans est étendue aux entreprises de moins de 20 salariés.

D'autres mesures concernent :

- le bulletin de paye des saisonniers et CDD d'usage,
- les nouvelles procédures de rescrit social,
- le renforcement des règles de publication et d'opposabilité des circulaires,
- le prélèvement à la source.

En pratique :

En matière fiscale les sanctions en cas d'erreurs étaient les plus pénalisées.

Aujourd'hui :

les intérêts de retard s'appliquent à 100 %

Demain :

- l'administration fiscale détecte l'erreur de bonne foi dans le cadre d'un contrôle : les intérêts de retard sont réduits de 30 % *
- l'utilisateur rectifie son erreur de bonne foi de lui-même : faute avouée à moitié pardonnée, les intérêts de retard sont réduits de 50 % *
- l'administration fiscale démontre un manquement délibéré : les intérêts de retard s'appliquent à 100 %, sans préjudice de la sanction

* Cette mesure s'ajoute à la division par deux des intérêts de retard et moratoires (de 4,8 % à 2,4 % par an, ou 0,4 % à 0,2 % par mois) inscrite dans le second projet de loi de finances rectificative 2018.

Concernant les agriculteurs :

Le Gouvernement met en place les expérimentations suivantes :

- **Un assouplissement des modes de consultation du public pour certains projets agricoles :** celle-ci pourra se faire par voie électronique, avec l'appui d'un garant, plutôt que de réaliser une enquête publique, formalité beaucoup plus lourde.
- **Des agriculteurs mieux conseillés et accompagnés dans leurs démarches :** les chambres d'agriculture seront chargées de les conseiller sur la réglementation et les contrôles qui peuvent être diligentés.
- **La compréhension de la sanction :** dans le cadre d'une infraction aux codes de l'environnement et forestier, la transmission systématique des PV permettra aux contrevenants, notamment les exploitants agricoles, de mieux comprendre les faits qui leur sont reprochés et de pouvoir corriger ou signer une transaction avec l'administration.
- **La réduction, voire la suppression, du contrôle des structures agricoles -** qui soumet à autorisation préalable l'exploitation des terres agricoles - sera expérimentée.

Source : Portail de l'économie, des Finances, de l'Action et des Comptes publics www.service-public.fr - <https://www.economie.gouv.fr/droit-erreur>
Textes de référence : Loi n° 2018-727 du 10 août 2018 pour un État au service d'une société de confiance (1)

LES RENCONTRES DU RESPE

JEUDI 29 NOVEMBRE 2018
BEST WESTERN HÔTEL DE LA PAIX REIMS

Myopathie atypique, Maladie de l'herbe, intoxications, ... les dangers du pâturage

PROGRAMME

A partir de 9h : Comprendre pour mieux prévenir la Myopathie atypique
par Dominique VOTON et Eric RICHARD

14h00 La Maladie de l'herbe (Grass Sickness) : l'herbe tueuse ?
par Isabelle DESJARDINS et Pierre TRITZ

15h15 Tour d'horizon et actualités des principales intoxications du cheval au pré (Harper, glands, plantes émergentes...)
par Aude GIRAUDET, Gilbert GAIBL et Tanguy HERMANGE

Les conférences seront présentées sous forme de cas pratiques, au cours desquels la salle pourra interagir avec les intervenants. Les questions les plus fréquemment posées seront abordées du point de vue du vétérinaire, de l'éleveur/détenteur/propriétaire et du botaniste ou toxicologue.

Consulter le programme détaillé sur www.respe.net/rencontres_info

RENSEIGNEMENTS

contact@respe.net | www.respe.net

02 31 57 24 88 | Best Western Premier Hôtel de la Paix | 9 Rue Bulreffe, 51100 Reims

INSCRIPTION

Inscrivez-vous directement en ligne sur www.respe.net/inscription ou envoyez le bulletin d'inscription suivant, accompagné d'un chèque établi à l'ordre du RESPE avant le 16 novembre 2018 à : RESPE - 3 rue Nelson Mandela - 14280 SAINT-CONTEST

Nom(s) :
Prénom(s) :
Adresse complète :
Tél. :
Email :

participera(ont) aux Rencontres du RESPE le jeudi 29 novembre 2018

TARIFS

Nos partenaires :

Tarif unique pour la journée* : personne(s) x 65 € TTC = €

Tarif spécial pour la journée* : (sur justificatif, si vous êtes étudiant, chômeur, vétérinaire accompagné d'un ou plusieurs éleveurs ou clients) personne(s) x 50 € TTC = €

Tarif de groupe* : (à partir de 10 personnes) nous contacter

ATTENTION LE NOMBRE DE PLACES EST LIMITE * incluant le déjeuner

Prélèvement à la source : côté employeur

//// L'administration fiscale se décharge de la collecte de l'impôt sur le revenu. Ainsi, les employeurs deviennent des collecteurs dans le cadre de la mise en place au 1^{er} janvier 2019 du prélèvement à la source pour les revenus de leurs salariés.

La mise en œuvre du prélèvement à la source est simplifiée grâce à la Déclaration sociale nominative (DSN). L'administration fiscale calculera le taux de prélèvement (en tenant compte des options retenues dans certains cas par le contribuable) et restera responsable de la collecte de l'impôt sur le revenu. Son action permettra de garantir la bonne collecte de l'impôt, d'assurer la confidentialité des informations personnelles des contribuables et d'éviter que les entreprises aient en charge de calculer l'impôt de leurs salariés. Les entreprises recevront par le même système informatique que celui par lequel elles transmettent la déclaration sociale nominative (DSN), le taux de prélèvement à appliquer sur le salaire. Aujourd'hui, la DSN est généralisée à toutes les entreprises, ce qui a entraîné une vague sans précédent de modernisation des logiciels de paie.

En pratique

Dans le cas général, l'entreprise aura quatre obligations :

- 1 appliquer le taux transmis par la DGFIP. L'entreprise n'aura pas à appliquer de taux de manière rétroactive. Pour toute réclamation sur son taux, le salarié s'adressera directement au service des impôts, à la DGFIP ;
- 2 retenir le prélèvement à la source sur le salaire net à verser au titre du mois M, en appliquant le taux au salaire net imposable ;
- 3 déclarer les montants prélevés pour chaque bénéficiaire de revenus ;
- 4 reverser en M+1 à la DGFIP les prélèvements à la source du mois M.

Quand et comment ?

Entre septembre et octobre, les entreprises reçoivent le taux de prélèvement pour chacun de leurs salariés via le compte rendu métier (CRM) qui leur sera retourné suite au dépôt de la déclaration sociale nominative (DSN). À l'automne 2018, l'entreprise peut également assurer une préfiguration (simulation) du prélèvement à la source sur les bulletins de salaires. Cette préfiguration sera assurée sur la base du taux personnalisé transmis à l'employeur à compter de septembre, sauf option de l'usager pour le taux non personnalisé. La transmission par l'administration aux entreprises du taux applicable à chaque salarié passera par la DSN.

Les données de la DSN nécessaires au calcul de l'impôt sont déjà transmises à la Direction générale des Finances publiques (DGFIP), comme le sont aussi déjà les données de la DADSU, ceci afin notamment de renseigner les déclarations de revenus pré-remplies. À compter de 2019, la DGFIP recevra également les données relatives au prélèvement à la source.

Les entreprises qui utilisent la DSN reçoivent déjà des informations de la part des opérateurs de la DSN via un "flux retour", dit compte-rendu métier (CRM).

Ce flux retour sera utilisé par la DGFIP pour transmettre, pour chaque salarié, le taux de prélèvement à la source qui devra être appliqué le mois suivant.

Reversement à l'Etat

À l'instar du système de TVA collectée par les entreprises puis reversée, elles reverseront l'impôt à l'administration fiscale plusieurs jours après le versement du salaire. Elles bénéficieront d'un effet positif sur leur trésorerie, de 8 jours, 18 jours ou 3 mois selon la taille de l'entreprise. En effet, les reversements des montants prélevés seront opérés :

- pour les entreprises de plus de 50 salariés ayant une date limite de dépôt de la DSN au 5 du mois : le 8 du mois ;
- pour les entreprises de moins de 50 salariés ayant une date limite de dépôt de la DSN au 15 du mois : le 18 du mois ;
- pour les entreprises de moins de 11 salariés, sur option : possibilité de reversement trimestriel.

Spécificité agricole : le nouveau TESA

Les entreprises agricoles peuvent gérer leurs salariés par le biais du nouveau TESA, pour lequel est renseigné tous les mois le volet social pour chaque salarié.

À partir de ces informations, la MSA génère le bulletin de paie et la déclaration du prélèvement à la source à l'administration fiscale à la place de l'entreprise puis facture à l'entreprise le montant de l'impôt prélevé à la source, en plus des cotisations et contributions sociales.

En pratique avec le TESA

L'entreprise verse au salarié le salaire déduit du montant de l'impôt prélevé à la source ; l'entreprise règle à la MSA ce montant en même temps que les cotisations et contributions sociales. La MSA reverse ensuite ce montant à l'administration fiscale.

Quid de la confidentialité ?

Le salarié ne donnera aucune information à son employeur. C'est l'administration fiscale qui restera l'interlocuteur unique du contribuable, et sera la seule à transmettre les taux aux collecteurs. La seule information transmise au collecteur sera le taux de prélèvement, qui ne révèle aucune information spécifique. En effet, un même taux de prélèvement à la source peut recouvrir des situations très variées. La grande majorité des contribuables (90 %) aura un taux de prélèvement à la source compris entre 0 et 10%. En outre un même taux (seule donnée transmise à l'employeur) peut recouvrir des situations différentes. La confidentialité reste donc garantie.

Pour toutes vos questions sur le prélèvement à la source, adressez-vous à l'administration fiscale, qui est votre seul interlocuteur, ainsi que celui des salariés.

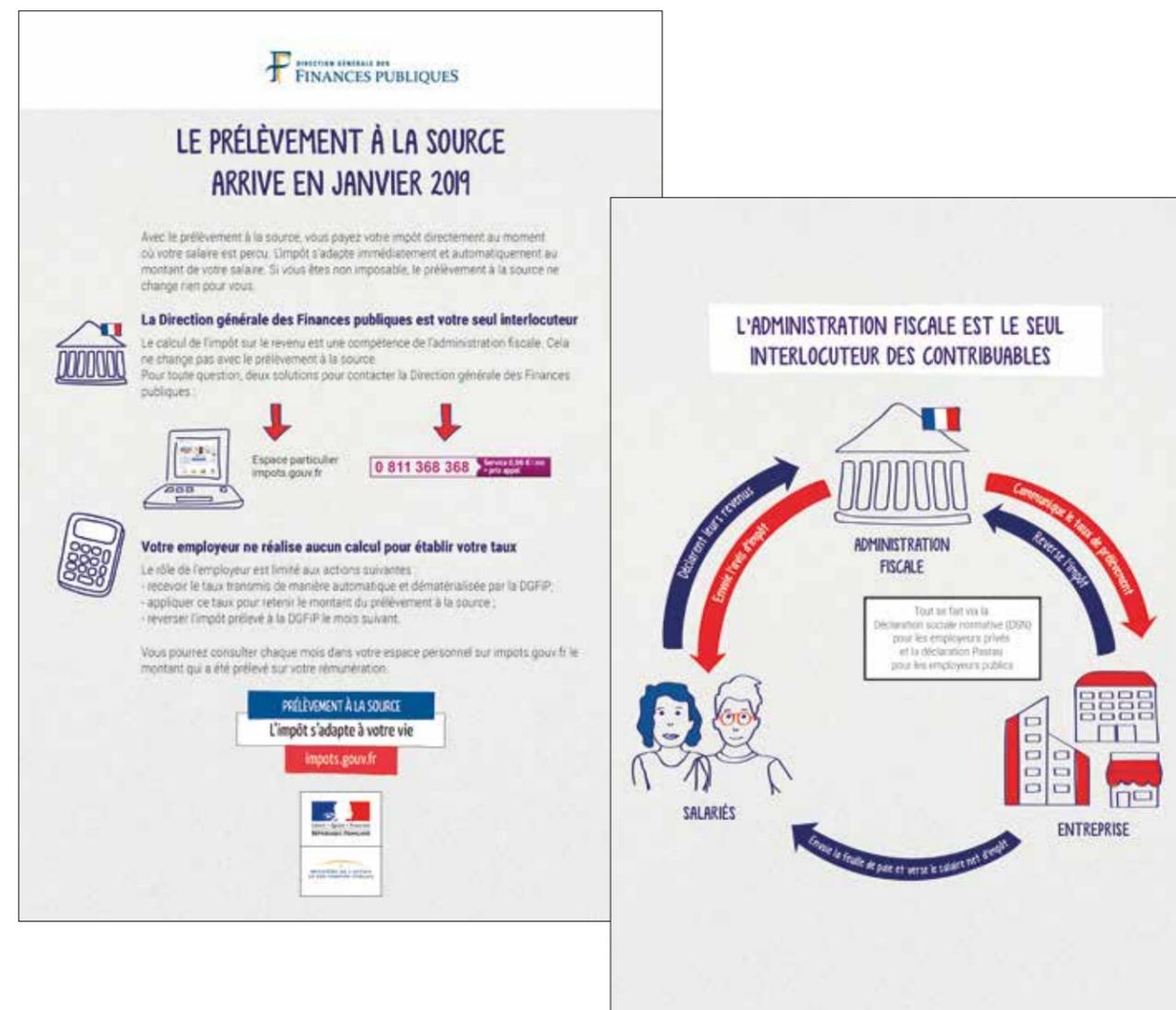
Vous pouvez consulter le site

www.prelevementalalsource.gouv.fr ou contacter l'administration fiscale au 0811 368 368 (coût 0,06 € / min + prix appel).

Références :

<https://www.economie.gouv.fr/prelevement-a-la-source>

<http://www.msa.fr/lfy/employeur/prelevement-a-la-source>



THE INTERNATIONAL
TRADE FAIR FOR THE
THOROUGHBRED INDUSTRY

GALOP

**23
25
OCT.
2018**

EXPO

EXHIBITION INTERNATIONAL
DES PROFESSEMENTELS
DES COURSES DE GALOP

Le seul salon entièrement
dédié au Galop en France.
Pendant les ventes de Yearlings
d'Octobre Arqana et le meeting
automnal des courses de Deauville.
Toutes les informations sur :
www.galopexpo.com



avec le soutien de



32 av. Hocquart de Turtot - 14803 DEAUVILLE - FRANCE
Tel : +33 (0)2 31 81 81 00 - Fax : +33 (0)2 31 81 81 23
E-mail : info@arqana.com

ADHÉRENTS À L'HONNEUR PLAT DU 20/07/2018 AU 08/10/2018

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
BLOODSTOCK AGENCY LTD	LAURENS	Sun Chariot St.	1	GB
		Matron St.	1	IRE
Madame Henri DEVIN	NONZA	Prix Jean Romanet	1	FR
SNC RÉGNIER & SAN GABRIEL INV. INC.	FATALE BÉRÉ	Del Mar Oaks	1	USA
Ecurie des MONCEAUX	SISTERCHARLIE	Beverly D. Stakes	1	USA
		Diana S.	1	USA
WERTHEIMER & FRÈRE	POLYDREAM	Prix Maurice de Gheest	1	FR
Jean GILBERT	HOLDTHASIGREEN	Prix Kergorlay	2	FR
WERTHEIMER & FRÈRE	ALIGNEMENT	Prix Dollar	2	FR
Ecurie des MONCEAUX	MY SISTER NAT	Prix Bertrand de Tarragon	3	FR
Madame Henri DEVIN	GOLDEN LEGEND	La Coupe de Maisons-Laffitte	3	FR
Haras de la PERELLE	TORNIBUSH	Prix du Pin	3	FR
Paul, Jocelyne et Mark RICHARD	CARZOFF	Newcastle Gold Cup	3	AUS
Larissa KNEIP et Sandrine GREVET	JACKFINBAR	Prix de Lutèce	3	FR
Haras de SAINT PAIR	GRAPHITE	Prix Quincey	3	FR
SCA Elevage de TOURGÉVILLE	LORD GLITTERS	Strensall St.	3	GB
WERTHEIMER & FRÈRE	PLUMATIC	Sovereign St.	3	GB
Ecurie des MONCEAUX	WIND CHIMES	Prix de Lieurey	3	FR

ADHÉRENTS À L'HONNEUR OBSTACLE DU 20/07/2018 AU 08/10/2018

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
Jean-Marc LUCAS	ATHENA DU BERLAIS	Criterium d'Autunno	1	ITY
Pierre de MALEISSY-MELUN	LE COSTAUD	Gran Premio di Merano	1	ITY
Haras de PLASENCE	OPTIMUS PRIME	New York Turf Writers Cup Hurdle	1	USA
Haras du QUESNAY	DUSIGROSZ	Premio Piero E. Franco Richard	2	ITY
GAEC de la SEGUEGNE & Jean-Michel CAMPOS	MASTER DINO	Prix de Maisons-Laffitte	3	FR
Jean-Charles HAIMET	CAT TIGER	Prix The Fellow	3	FR



PALMARÈS

PLAT

Palmarès des Etalons Pères de Vainqueurs - 01/01/2018 au 08/10/2018							
RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	NATHANIEL	26	11	15	54	3 252 935	125 112
2	SIYOUNI	134	51	72	250	2 570 598	19 183
3	SEA THE STARS	31	13	15	50	2 454 940	79 191
4	GALILEO	49	15	21	70	2 068 450	42 213
5	DUBAWI	44	24	36	67	1 987 075	45 160
6	KENDARGENT	146	46	67	314	1 605 465	10 996
7	MASTERCRAFTSMAN	49	19	24	116	1 580 535	32 255
8	WHIPPER	60	27	39	156	1 470 040	24 500
9	ELUSIVE CITY	111	42	63	268	1 436 780	12 943
10	LE HAVRE	112	45	64	202	1 322 435	11 807
11	FRANKEL	36	20	29	55	1 288 315	35 786
12	DEEP IMPACT	7	4	6	13	1 133 400	161 914
13	WOOTTON BASSETT	44	18	27	100	1 121 245	25 482
14	INTELLO	36	17	24	73	1 099 975	30 554
15	AIR CHIEF MARSHAL	101	35	47	264	1 055 185	10 447
16	RAJSAMAN	132	35	47	273	1 032 260	7 820
17	NEW APPROACH	36	15	20	50	1 001 055	27 807
18	DANSILI	44	18	22	82	982 135	22 321
19	INVINCIBLE SPIRIT	64	23	32	119	960 250	15 003
20	ROCK OF GIBRALTAR	59	25	38	152	892 685	15 130

PLAT

Palmarès des Etalons Pères de Vainqueurs faisant la monte en France - 01/01/2018 au 08/10/2018							
RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	SIYOUNI	134	51	72	250	2 570 598	19 183
2	KENDARGENT	146	46	67	314	1 605 465	10 996
3	WHIPPER	60	27	39	156	1 470 040	24 500
4	ELUSIVE CITY	111	42	63	268	1 436 780	12 943
5	LE HAVRE	112	45	64	202	1 322 435	11 807
6	WOOTTON BASSETT	44	18	27	100	1 121 245	25 482
7	AIR CHIEF MARSHAL	101	35	47	264	1 055 185	10 447
8	RAJSAMAN	132	35	47	273	1 032 260	7 820
9	MYBOYCHARLIE	79	27	36	188	890 410	11 271
10	MOTIVATOR	85	33	45	176	860 925	10 128
11	STYLE VENDOME	47	20	28	102	790 770	16 824
12	MANDURO	56	22	32	102	664 880	11 872
13	DABIRSIM	55	17	18	101	652 480	11 863
14	ORPEN	57	18	28	121	639 100	11 212
15	DREAM AHEAD	37	11	22	83	624 935	16 890
16	AMERICAN POST	51	20	32	90	601 930	11 802
17	ZANZIBARI	38	11	20	86	586 445	15 432
18	RIO DE LA PLATA	44	23	33	100	572 162	13 003
19	PANIS	40	17	23	96	562 810	14 070
20	FRENCH FIFTEEN	38	16	24	89	548 260	14 427

PLAT

Palmarès des Etalons Pères de 2 ans faisant la monte en France* - 01/01/2018 au 08/10/2018							
RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	STYLE VENDOME	12	3	6	15	330 150	27 512
2	SIYOUNI	32	11	14	40	317 640	9 926
3	ANODIN *	32	9	12	27	306 885	9 590
4	OASIS DREAM	7	1	1	8	246 440	35 205
5	DIAMOND GREEN	18	5	7	31	238 605	13 255
6	PEDRO THE GREAT	17	7	10	28	237 945	13 996
7	KODIAC	17	8	10	26	235 890	13 875
8	RAVEN'S PASS	5	1	1	2	233 510	46 702
9	GEORGE VANCOUVER	19	10	12	34	231 085	12 162
10	AUSTRALIA *	3	1	2	1	205 540	68 513
11	RAJSAMAN	35	6	9	49	203 820	5 823
12	CAMACHO	5	2	2	6	191 935	38 387
12	WOOTTON BASSETT	13	3	6	26	178 380	13 721
14	KENDARGENT	27	6	7	34	177 650	6 579
15	PENNY'S PICNIC	22	8	8	39	169 465	7 702

* Premiers 2 ans

PLAT

Palmarès des éleveurs en France - 01/01/2018 au 08/10/2018						
RANG	ELEVEURS	CHEVAUX	COURSES	VICT.	PLACES	PRIMES
1	WERTHEIMER & FRERE	110	454	80	202	310 752
2	FRANKLIN FINANCE S.A.	67	332	49	159	216 585
3	SARL DARPAT FRANCE	13	66	12	29	171 982
4	S.A. AGA KHAN	80	316	50	143	169 364
5	ECURIE DES MONCEAUX	63	246	25	113	165 836
6	BLOODSTOCK AGENCY LTD	6	25	5	12	142 487
7	HARAS D'ETREHAM	53	248	36	114	107 187
8	JEAN-CLAUDE SEROUL	56	373	37	144	105 055
9	AL SHAQAB RACING	35	125	20	73	103 286
10	ALAIN CHOPARD	76	451	42	184	100 843
11	SARL JEDBURGH STUD	54	323	27	153	100 741
12	MME BARBARA MOSER	10	63	3	34	100 006
13	S.C.E.A. HARAS DE MANNEVILLE	31	193	21	87	97 790
14	ECURIE SKYMARC FARM	52	275	32	131	97 316
15	DAYTON INVESTMENTS LTD	44	205	24	88	95 112
16	GUY PARIENTE HOLDING	44	282	14	119	93 986
17	CHEIK MANSOOR BIN ZAYED	25	74	19	36	88 600
18	GESTUT ZUR KUSTE AG	23	102	13	45	81 942
19	MATHIEU DAGUZAN-GARROS	52	261	20	102	80 314
20	MME HENRI DEVIN	17	71	10	31	80 124

OBSTACLE

Palmarès des éleveurs en France - 01/01/2018 au 08/10/2018						
RANG	ELEVEURS	CHEVAUX	COURSES	VICT.	PLACES	PRIMES
1	MME BENOIT GABEUR	18	59	23	28	166 773
2	HARAS DE SAINT-VOIR	67	197	32	105	137 550
3	THIERRY CYPRES	29	93	18	45	98 257
4	MME HENRI DEVIN	30	103	27	53	93 113
5	OLIVIER TRICOT	11	43	5	24	70 659
6	JACQUES CYPRES	37	95	21	44	69 058
7	JEAN-MARC LUCAS	16	56	11	28	57 984
8	HARAS DE MIRANDE	27	108	12	63	56 175
9	FRANCOIS-MARIE COTTIN	32	145	12	58	52 571
10	SCEA HAMEL STUD	21	68	9	34	36 577
11	PASCAL NOUE	21	95	14	48	36 451
12	MME BERNARD LE GENTIL	17	54	19	21	36 156
13	GUY CHEREL	18	60	12	20	36 045
14	GAEC DE LA SEGUEGNE	3	15	4	10	34 671
15	ECURIE MAULEPAIRE	11	34	9	17	34 535
16	HARAS DU HOGUENET	20	59	9	27	31 806
17	EARL ECURIE DES MOTTES	14	41	8	18	31 614
18	GHEORGHE CODRE	9	40	4	16	28 812
19	MME MICHELE JUHEN-CYPRES	13	52	8	25	28 746
20	HARAS DU PECOS	8	29	2	15	28 734

OBSTACLE

Palmarès des Etalons Pères de Vainqueurs - 01/01/2018 au 08/10/2018							
RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	SAINT DES SAINTS	99	34	45	147	1 702 310	17 195
2	MARTALINE	99	39	56	179	1 700 635	17 178
3	KAPGARDE	92	32	51	177	1 622 237	17 633
4	POLIGLOTE	57	24	35	106	1 565 440	27 463
5	NETWORK	82	37	52	153	1 400 120	17 074
6	BALKO	65	26	34	113	894 145	13 756
7	NO RISK AT ALL	51	18	26	99	828 845	16 251
8	SAGEBURG	45	15	20	82	686 070	15 246
9	VISION D'ETAT	31	13	19	38	676 430	21 820
10	BLUE BRESIL	48	13	17	73	645 675	13 451
11	GREAT PRETENDER	39	16	24	76	626 240	16 057
12	KAMSIN	8	4	10	9	621 940	77 742
13	TURGEON	45	13	20	79	614 295	13 651
14	AL NAMIX	56	15	18	83	601 195	10 735
15	MUHTATHIR	44	13	16	72	586 660	13 333
16	DOCTOR DINO	19	9	14	24	575 700	30 300
17	BALLINGARRY	64	23	31	116	534 900	8 357
18	BUCK'S BOUM	35	16	21	69	520 225	14 863
19	SADDLER MAKER	38	14	20	45	492 685	12 965
20	FRAGRANT MIX	30	10	13	58	458 130	15 271

LA FÉDÉRATION DES ÉLEVEURS DU GALOP, C'EST :



4 syndicats régionaux

1 équipe à votre écoute

Des dizaines
de publications

1 consultant
sanitaire

1 consultant
juridique et fiscal

Page Facebook / Compte Twitter / Instagram

Des moments de
rencontres uniques (Gala...)

3 associations
partenaires

Les tirages au sort
de saillies

Un usage internet
(avec un espace adhérent)

www.federationdeseleveursdugalop.fr



257, avenue Le Jour se Lève / 92655 Boulogne Cedex
Tél.: 01 47 61 06 09 / Fax: 01 47 61 04 74
info@federationdeseleveursdugalop.fr